



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE RECRUTEMENT  
Fiche à destination du candidat et de son établissement

**2<sup>de</sup> générale et technologique**  
**Lycée Pilote Innovant International**  
Académie de Poitiers - Rentrée 2026

## Information générale

### *L'établissement d'accueil*

Lycée Pilote Innovant International - LP2I – Téléport 5 – 86130 –JAUNAY – MARIGNY  
Contact : 05-49-62-05-75- Site : [www.lp2i-poitiers.fr](http://www.lp2i-poitiers.fr)

**PORTES OUVERTES : le Samedi 7 mars 2026 de 10h à 16h**

### *Particularités de la formation*

- ▶ Pédagogie par projets et Projets interdisciplinaires et interniveaux (MID, ACF)
- ▶ Modules de développement de l'autonomie de l'élève (BAS)
- ▶ Usage développé du numérique au service des apprentissages et de la coopération (1 ordinateur portable par élève)

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter la [page dédiée sur le site de l'établissement](#) ou la [fiche dédiée](#) sur le site Onisep.fr

### *Procédure de candidature*

#### **La candidature relève du responsable légal du candidat**

Tout élève de l'académie de Poitiers qui a obtenu un avis favorable du conseil de classe de fin d'année de 3<sup>e</sup> pour une orientation vers la voie générale et technologique peut candidater au LP2I.

La candidature au LP2I constitue un engagement à s'inscrire dans le projet éducatif et pédagogique de l'établissement.

Il est vivement conseillé de participer à la [journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 7 mars 2026 \(10h-16h\)](#).

Les modalités de recrutement des élèves en classe de seconde sont propres au LP2I.

#### Procédure de recrutement :

- Être éligible aux bourses et/ou d'appartenir aux collèges relevant du dispositif 'LP2I Pourquoi pas moi' (collèges Jean Macé, René Descartes et Georges Sand / Châtellerauld, collège Jules Verne de Buxerolles, et collèges Jean Moulin et Pierre de Ronsard / Poitiers).
- Les élèves seront retenus en tenant compte des éléments suivants : parité filles / garçons, prise en compte des options et des demandes de classes Euro Anglais ou Espagnol, demande d'internat, priorité géographique : académie de Poitiers > région Nouvelle Aquitaine > France, participation à la journée portes ouvertes.
- Compte tenu du caractère très genré de l'inscription en SI et arts plastiques, un critère favorisant la mixité pourra être ajouté.



**2<sup>de</sup> générale et technologique**  
**Lycée Pilote Innovant International**  
**Académie de Poitiers - Rentrée 2026**

À noter :

- Le LP2I souhaite accueillir et accompagner davantage d'élèves bénéficiant d'une bourse.
- Les bulletins et les résultats scolaires ne constituent pas un critère de recrutement, hormis pour les sections Euro (avis du collège d'origine sur le niveau de langue vivante).
- L'offre de langue est strictement restreinte à l'Anglais (LVA), l'Allemand et l'Espagnol (LVB).
- Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation en vigueur après la 3<sup>e</sup> dans l'académie de Poitiers.
- Le traitement des dossiers est assuré par un groupe de travail interne qui adresse sa proposition de candidatures retenues à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) de la Vienne.
- La demande de section européenne ne constitue pas un critère de recrutement. Il est donc **inutile d'envoyer la fiche utilisée dans la procédure académique de demande d'une section européenne** en complément du dossier de candidature au LP2I.
- Les élèves inscrits en UPE2A font l'objet d'un recrutement particulier.

### 1. Démarches candidat

- La candidature s'effectue en ligne, sur le site du lycée **du 1<sup>er</sup> mars au 15 mai 2026**.
- Délai à respecter : toute candidature transmise après cette date ne sera pas prise en compte.
- Fin juin, l'affectation sera connue en même temps que tout élève de 3<sup>e</sup>.

### 2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée<sup>1</sup>, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne orientation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat.

Les demandes pour une 2<sup>de</sup> générale et technologique au LP2I de Jaunay-Marigny seront traités uniquement en **vœu de rang 1**.

Il est **indispensable** d'émettre au moins un autre vœu en 2<sup>de</sup> générale et technologique dans le lycée de secteur.

### 3. Décision

- La **décision d'affectation** est prononcée par l'IA-DASEN de la Vienne, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- L'inscription des élèves déclarés admis par la commission d'affectation n'est définitive qu'après **obtention** du passage en seconde générale et technologique délivré par le conseil de classe de l'établissement d'origine.

---

<sup>1</sup> (Affectation des Élèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>.



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE RECRUTEMENT  
Fiche à destination du candidat et de son établissement

**2<sup>de</sup> générale et technologique**  
**Lycée Pilote Innovant International**  
**Académie de Poitiers - Rentrée 2026**

- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **en juin 2026** sur le **service en ligne orientation**.
- Ils procèdent ensuite à la télé inscription (disponible dans le portail Scolarité Services), qui ne remplace pas l'inscription au lycée
- Ils reçoivent par courrier la notification d'affectation.
- Ils doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.